

# POUR DES ÉCOLES EXPRESSIVES

## ACLAM

POUR DES ÉCOLES EXPRESSIVES



**Mémoire présenté** au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la consultation pour un encadrement législatif sur la découvrabilité des contenus culturels francophones

**Préparé par**  
ACLAM, pour des écoles expressives

1060, rue Saint-François-Xavier  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8

Juin 2024



## REMERCIEMENTS

À l'invitation du ministre de la Culture et des Communications, M. Mathieu Lacombe, nous souhaitons joindre notre voix en faveur d'un cadre législatif supervisant la découvrabilité de contenus culturels francophones sur les plateformes tant numériques que celles hors ligne.

À travers ce mémoire, ACLAM souhaite insister sur l'importance de l'accès aux produits culturels québécois et sur la valorisation de la langue française chez les adolescents. C'est à l'adolescence que l'on se crée de saines habitudes culturelles qui auront tendance à rester à l'âge adulte. Chez ACLAM, on souhaite léguer des écoles plus expressives aux prochaines générations. Dans le cadre du présent mémoire, nous utilisons notre voix afin d'appuyer et de souligner la pertinence de la présente démarche.

En espérant que notre regard nourrira la réflexion en cours, veuillez accepter nos plus sincères salutations.

A handwritten signature in black ink that reads "Marco Lavoie".

**Marco Lavoie**  
Président

A handwritten signature in black ink that reads "Hélène Martin".

**Hélène Martin**  
Directrice générale

## PRÉSENTATION DE NOTRE ORGANISATION

### MISSION

ACLAM croit que la participation active à des activités culturelles contribue au développement global et au plein potentiel des élèves. Ainsi, nous créons des occasions de partage et des espaces créatifs propices à nourrir les passions.

### VISION

ACLAM vise à permettre des occasions d'échange et d'expression culturelle à tous les élèves du Québec.

### LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Adoptée en mars 2022 par le conseil d'administration d'ACLAM, [la planification stratégique 2022-2025](#) a quatre (4) grands piliers stratégiques de développement à long terme.

1. Créer une communauté engagée pour la vitalité culturelle dans les écoles secondaires du Québec
2. Faire valoir l'importance de la pratique d'activités culturelles chez les élèves du secondaire
3. Développer l'offre d'activités culturelles dans les écoles secondaires du Québec
4. Devenir une référence en matière de pratique d'activités culturelles chez les élèves du secondaire

### NOS FORCES ET NOS COMPÉTENCES

Telles que définies par nos membres, les forces d'ACLAM sont les suivantes :

- Notre connaissance de la réalité du milieu scolaire
- Notre capacité d'adaptation
- L'aspect clé en main de nos programmes
- Notre réseau de mandataires régionaux

Nous continuerons de miser sur ces forces pour développer nos activités sur l'ensemble du territoire québécois.

## LES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2023-2024

ACLAM réalise sa mission à travers les activités suivantes:

### Le programme Secondaire en spectacle : 257 écoles | 10 111 élèves

Parce qu'ACLAM croit que des jeunes qui transforment leurs idées en spectacle vivront une myriade d'expériences transformatrices. Par l'art et la culture, on imagine, on partage, on crée des ponts, on invente des univers, on tisse des liens, on cherche le sens, on refait le monde, on coconstruit, on s'investit, on rêve, on imagine les possibles. Le programme Secondaire en spectacle permet à des milliers de jeunes de se réaliser à travers les finales locales, les finales régionales et le Rendez-vous panquébécois, le plus grand rassemblement culturel non compétitif pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les élèves peuvent évoluer comme artistes, mais aussi comme techniciens, organisateurs, journalistes ou animateurs.

► Courte vidéo complémentaire : [Pourquoi offrir SES aux jeunes?](#)

### Le réseau Improvincial : 50 écoles | 315 élèves

Parce qu'ACLAM croit que l'improvisation est un art dont la pratique a le potentiel de changer positivement des vies. Ici, l'improvisation est un espace d'expression de soi, de connexion avec l'autre, de cocréation, d'exploration, et d'apprentissage. L'Improvincial vise à outiller et accompagner les intervenants socioculturels pour qu'ils puissent bonifier, pérenniser ou développer la pratique de l'improvisation dans leur école. C'est aussi le Rendez-vous Improvincial, un événement qui s'échelonne sur 3 jours et qui vise à faire explorer une multitude de formes d'improvisation non compétitive aux jeunes du secondaire. C'est l'expression, sans la pression.

► Courte vidéo complémentaire : [L'Improvincial et le RVI](#)

### La communauté de pratique : 100 intervenants – 62 écoles

Parce qu'ACLAM croit que des intervenants socioculturels formés, outillés et valorisés sont le gage d'écoles expressives, la Communauté de pratique offre une programmation unique en son genre de formations, de tables rondes virtuelles et d'occasions de réseautage. Pour nous, c'est une manière indirecte de mieux soutenir les élèves dans leur développement global et l'atteinte de leur plein potentiel.

► Courte vidéo complémentaire : [La Communauté de pratique ACLAM - Formation continue et réseautage pour des écoles expressives](#)

## AVIS DE CONSULTATION

ACLAM souhaite prendre position sur la notion de droits culturels et sur les obligations en matière d'accès aux contenus d'expression originale de la langue française et de leur découvrabilité.

### DROITS CULTURELS

#### Êtes-vous en faveur d'un nouveau droit à l'accès aux contenus culturels d'expression de langue française et à leur découvrabilité? Pourquoi?

Nous sommes en faveur d'un nouveau droit à l'accès aux contenus culturels d'expression de langue française et à leur découvrabilité. Selon nous, il s'agit d'une façon de promouvoir la diversité linguistique et culturelle d'ici et de soutenir la préservation de la langue française.

Pour ACLAM, la valorisation de la langue française passe par l'expérimentation, mais également par la mise en contact des jeunes avec des artistes francophones. Notre expérience nous démontre l'impact concret et significatif que l'accès aux produits culturels francophones peut avoir sur la promotion de la langue française.

À titre d'exemple, nous avons eu la chance d'avoir Patrice Michaud comme ambassadeur du Rendez-vous panquébécois 2018 et, dès l'édition suivante, nous avons pu constater l'explosion de l'utilisation de ses chansons dans les numéros de Secondaire en spectacle. Même chose pour Philippe Brach qui était présent comme formateur lors de cet événement ou les Sœurs Boulay qui s'affichent régulièrement comme des artistes issues du programme Secondaire en spectacle.

À noter que les numéros présentés à Secondaire en spectacle doivent être composés à un minimum de 85 % de contenu francophone. Cette réglementation distingue le programme des autres spectacles de talent qui peuvent être présentés dans les écoles. Il s'agit pourtant d'une barrière à la participation pour des élèves qui connaissent peu le répertoire francophone. De plus, les trames sonores et les partitions ne sont pas souvent disponibles. Pour certains intervenants, il s'agit d'un incitatif fort à inscrire leur école, mais pour d'autres, ils y voient un important obstacle à la participation des jeunes, qui préféreraient chanter en anglais.

Sondé à ce sujet dans le cadre de la consultation « Cultures-tu? »<sup>1</sup>, la majorité des jeunes ont mentionné avoir à cœur la culture québécoise francophone : 66,4 % considèrent qu'il est important que leurs activités culturelles se déroulent en français et 64,7 % que la culture qu'ils et elles aiment soit produite au Québec. Nous sommes donc convaincus qu'en étant plus exposés à notre culture, les jeunes voudront également la célébrer davantage.

Comme l'école est l'un des milieux de vie significatif des adolescents, la valorisation de la culture francophone devrait inévitablement être attachée dans les activités scolaires et extrascolaires. Nous croyons qu'il est impératif que les jeunes soient exposés aux contenus culturels d'ici afin de renforcer la richesse et la vitalité de la culture québécoise et francophone.

---

<sup>1</sup> <https://www.cultures-tu.ca/wp-content/uploads/2024/05/Cultures-tu-rapport-de-synthese-240508.pdf>

## OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX CONTENUS CULTURELS D'EXPRESSION ORIGINALE DE LANGUE FRANÇAISE ET DE LEUR DÉCOUVRABILITÉ

**Le cadre légal pourrait prévoir la mise en œuvre des obligations en matière d'accès aux contenus culturels d'expression originale de langue française et de leur découvrabilité, telles que des quotas à respecter dans les catalogues des plateformes numériques culturelles ou encore des propositions et des recommandations par les services de diffusion en ligne et les téléviseurs connectés. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec cette proposition, et pour quelles raisons?**

Nous sommes entièrement en accord avec cette proposition. Comme la consommation de culture des adolescents se fait principalement sur les plateformes numériques et qu'aucun cadre légal ne les régit pour le moment, nous croyons que le gouvernement doit absolument mettre en place des leviers et des règles claires qui favorisent la découvrabilité de contenus d'ici.

De notre perspective, l'important est de célébrer nos créateurs, ceux qui contribuent à façonner notre identité collective, complexe, riche et diversifiée. Nous souhaitons mettre en lumière l'importance des contenus culturels d'expression originale de langue française, car nous souhaitons que nos créateurs soient découverts et célébrés.

D'ailleurs, les résultats du sondage sur l'engagement des jeunes envers la culture québécoise « Cultures-tu ? 2 » auquel nous avons participé démontrent :

- Qu'un grand nombre de jeunes lient identité collective et intérêts personnels dans leur définition de la culture.
- Que l'écoute de musique est présente pour 84,3% des répondantes et répondants, ce qui en fait l'activité la plus plébiscitée.
- Que les jeunes utilisent plusieurs plateformes culturelles régulièrement, la majorité mentionnant entre trois et cinq plateformes. YouTube (78,9 %) et Netflix (77,5 %) sont les deux plateformes les plus citées, suivies de Spotify (64,5 %) et de Disney Plus (50,8 %).
- Que 63 % des jeunes ont découvert leurs pratiques (ou une partie de celles-ci) par eux-mêmes. S'ensuit un duo bien connu en sociologie des pratiques culturelles : l'école (54,5 %) et la famille (41,8 %).

En rendant les contenus plus accessibles et plus visibles sur les plateformes numériques et les téléviseurs connectés, on garantit un accès équitable à notre culture pour tous les citoyens québécois, quel que soit leur lieu de résidence (ville ou région) ou leur statut socio-économique. On contribue également à valoriser et à promouvoir la langue française, alors que celle-ci est confrontée à la concurrence d'autres langues internationales.

---

<sup>2</sup> <https://www.cultures-tu.ca/wp-content/uploads/2024/05/Cultures-tu-rapport-de-synthese-240508.pdf>

## Quels types d'obligations touchant la découvrabilité devraient être priorisés ou écartés? Pour quelles raisons?

Voici certaines obligations qui pourraient être priorisées, de notre perspective, en termes de découvrabilité:

- **Ratios et quotas** : Nous jugeons que les quotas ou les ratios imposés devraient considérer la culture québécoise au sens large (francophone, anglophone, autochtone, arabe, créole ...). De manière plus spécifique, ces quotas pourraient inclure un pourcentage ciblé de pièce francophone, une représentativité des sexes ainsi que des pièces d'autres langues mais provenant de créateurs d'ici.
- **Promotion active** : Encourager les plateformes à promouvoir activement les contenus en langue française et la culture québécoise par le biais de recommandations personnalisées (radio personnalisée, liste de lecture recommandée, proposition qui apparaissent dans la page d'accueil)
- **Sensibilisation**: Sensibiliser les écoles afin que les jeunes soient des consommateurs avertis face aux enjeux posés par le fonctionnement des grandes plateformes numériques sur la diversité de leurs pratiques culturelles.
- **Accessibilité financière** : Garantir que les contenus culturels d'expression originale de langue française soient disponibles à un prix accessible et abordable pour les écoles, favorisant ainsi l'accès et la consommation de notre culture. Cela peut inclure des tarifs réduits et adaptés pour les écoles (volet scolaire/parascolaire) ainsi que pour les jeunes fréquentant ces écoles et leurs familles. Pourrait-on envisager des frais d'abonnements à des plateformes en début d'année scolaire qui bénéficie à l'expérience en classe qui se prolonge à la maison ?
- **Droits d'auteur et diffusion** : Faire des liens avec le ministère de l'Éducation concernant l'exécution publiques d'œuvres musicales dans les écoles (contrats avec les établissements scolaires concernant la loi sur les droits d'auteur). Faciliter l'accès à l'information pour que les intervenants scolaires puissent faire une diffusion éthique sans devoir faire des démarches exhaustives pour y parvenir.
- **Formation** : Fournir des ressources et des formations dans les écoles, tant pour les jeunes « consommateurs » que pour les passeurs culturels, que sont les enseignants et les divers intervenants gravitant autour du jeune. Ces ressources pourraient permettre de comprendre les effets des algorithmes sur leurs choix, de quelle manière découvrir des contenus diversifiés afin de ne pas les enfermer dans leurs goûts supposés. Des liens possibles peuvent se faire avec le ministère de l'Éducation dans son programme d'évaluation des compétences.
- **Exigence quant à la diffusion de musique dans les événements scolaires et parascolaires** : Pourrait-on s'assurer que nos écoles jouent un rôle de passeur culturel en diffusant un minimum de musique de contenu francophone lors d'évènements scolaires ou parascolaires. Le seul exemple de la musique diffusée lors des joutes sportives attire notre attention. Imaginez si nous entendions de la musique d'ici davantage dans les contextes de rassemblement collectif où l'on célèbre ensemble. On parle ici de découvrabilité des contenus culturels hors ligne.

Au nom du conseil d'administration d'ACLAM, nous saluons cette opportunité de faire entendre notre voix sur ce dossier d'importance. Merci de votre attention.

**ACLAM**

